



## L'économie d'eau potable, c'est aussi possible l'hiver!

L'été est généralement reconnu comme la période de l'année où l'on distribue et consomme le plus d'eau en raison des usages extérieurs tels que l'arrosage des pelouses et le remplissage des piscines.

Cependant, dans certaines municipalités, l'hiver apporte également une hausse de la consommation de l'eau potable notamment en raison des purges privées.



### Qu'est-ce qu'une purge privée?

Afin de prévenir le gel des entrées d'eau, certains usagers laissent couler l'eau du robinet, croyant que l'écoulement de l'eau empêchera la formation de gel dans les tuyaux. C'est ce que l'on appelle une purge.

Toutefois, il est à noter que ce type de purge peut souvent être évitée, considérant que les entrées d'eau sont pour la plupart suffisamment enfouies dans le sol pour les protéger du gel.

À l'inverse, lorsqu'une entrée d'eau est à risque de gel, il existe des solutions de rechange pour limiter la perte en eau potable.

### Des solutions de rechange

Approche 1 : Réduire le débit de la purge

Les robinets ont généralement un débit d'écoulement d'environ 3 L/min. Or, selon le guide *L'économie d'eau potable et les municipalités – Volume 2* de Réseau Environnement, un débit de l'ordre de 0,25 L/min est suffisant pour éviter le gel des entrées d'eau, soit un filet d'environ 2 mm de diamètre. Réduire le débit d'une purge de 3 L/min à 0,25 L/min représente une économie potentielle équivalente à la consommation quotidienne d'environ 15 personnes.

#### Approche 2 : Protéger les entrées d'eau

Il existe également d'autres options pour éviter de laisser couler l'eau pendant les périodes de grand froid. Celles-ci sont nombreuses et comprennent des solutions comme l'installation en amont d'une couverture isolante sur les tuyaux ainsi que l'installation d'un fil chauffant le long d'une entrée d'eau.

#### Vous avez des questions?

Si vous avez des questions sur le plus récent bilan de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025 (SQEEP) ou si vous souhaitez en savoir plus sur les démarches d'économie d'eau potable, vous pouvez joindre l'équipe de la SQEEP à l'adresse [EAUtrement@mamh.gouv.qc.ca](mailto:EAUtrement@mamh.gouv.qc.ca).

---

#### Mon empreinte bleue

Vous avez été nombreux à répondre à notre questionnaire portant sur la campagne de sensibilisation Mon empreinte bleue, et nous vous en remercions. Votre collaboration constitue un jalon essentiel à la réussite de nos prochaines actions de sensibilisation.

Et si ce n'est pas déjà fait, consultez notre section [Trucs et astuces](#). Vous y trouverez plusieurs données très intéressantes!

---

#### Des objectifs pour apporter une réelle amélioration

La [Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025](#) vise à améliorer le bilan des municipalités du Québec en matière de distribution et de consommation de l'eau potable.

D'ici 2025, les objectifs pour l'ensemble du Québec sont les suivants :

1. La réduction de 20 % de la quantité d'eau distribuée par personne par rapport à l'année 2015 ;
2. L'atteinte à un niveau de fuites modéré selon l'indice de l'International Water Association ;
3. L'augmentation progressive des investissements nécessaires pour réaliser le maintien d'actifs de façon pérenne tout en éliminant graduellement le déficit d'entretien.



**Faites circuler l'information!**

**Partagez dans vos réseaux et sur les médias sociaux !**

**[www.facebook.com/EmpreinteBleue/](http://www.facebook.com/EmpreinteBleue/)**

**#FermezLeau**

---

Les municipalités sont invitées à contacter l'équipe de la Stratégie à l'adresse

✉ : [EAUtrement@mamh.gouv.qc.ca](mailto:EAUtrement@mamh.gouv.qc.ca)